

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-682184

22/26/27

Maladie

Dentaire

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

12345

Société :

RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

YAAKOUBI Oumaima

Date de naissance :

08/03/1984

Adresse :

29, Rue A. Ben Oman El Hamla, 27aas, Casablanca

Tél. :

0662839339

Total des frais engagés :

624,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Khalid TAIBI

Gynécologue Obstétrique

45, Bd. Bir Anzarane Maârif

CASABLANCA - GSM: 0613 21 95 21

Tél: 0522 25 17 97-0522 98 45 30

Cachet du médecin :

Date de consultation :

01/03/2022

Nom et prénom du malade :

YAAKOUBI Oumaima

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

Smell de grossesse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'atté médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

oumt

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/03/22	C		450,00	INP : 051132112 Docteur Khalid TAIBI Gynécologue Obstétrique 45, Bd. Bir Anzarane Maârif CASABLANCA - GSM: 0613 21 95 27 Tel: 0522 25 09 78 - 17 97 05 22 22 16 20

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Docteur Khalid TAIBI PHARMACIE EL GOURBANI 47, Boulevard Bir Anzarane Maârif Tel: 0522 25 09 78 - GSM: 0613 21 95 27	21/03/22	220,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

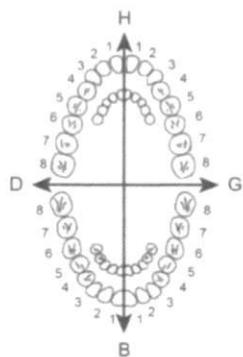
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

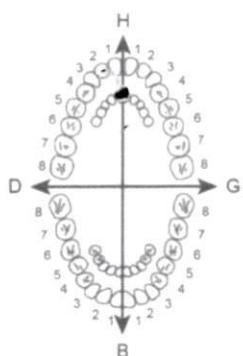
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
B	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Docteur Khalid TAIBI

Gynécologue - Obstétricien

Diplomé de la faculté de médecine de Paris V

Ex. attaché des hopitaux de Paris

SPÉCIALISTE EN MEDECINE DE REPRODUCTION

CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE - COELIOSCOPIE

HYSTÉROSCOPIE - MALADIES DU SEIN



الدكتور الطبي خالد

اختصاصي في أمراض النساء و التوليد

خريج كلية الطب بباريس

طبيب ملحق سابقا بمستشفيات باريس

اختصاصي في الإنجاب بالمساعدة الطبية

الجراحة النسوية

الجراحة بالمنظار . أمراض الثدي

Docteur Khalid TAIBI 13/12/22

Casablanca 13e

1 Bd. Bir Anzarane Maarif
CASABLANCA - GSM: 0613 21 95 27

0522 25 17 97 - 0522 25 17 95 27

الدار البيضاء في

Signature

125,50

5

* Fertig

in pl 1 j + 30 j

99,00 * Gantarelle forte

in pl 1 j + 30 j

224,50

5

Dr. EL QABBALI BAHRI
Mine Amal EL QABBALI Pharmacie
Docteur en PHARMACIE
DOCTORAT Bir Anzarane
PHARMACIE Bir Anzarane
47 Boulevard 78 - Casablanca
Tél. 0522 25 09 78

Dr. TAIBI Khalid
Gynécologue - Obstétricien
45, Bd. Bir Anzarane - Maarif
CASA - Tél: 022.25.17.97.98.54.30

ANALYSE :

Analyse	Pour une gélule	% AJR*
Acide ascorbique (Vit. C)	60 mg	100 %
Acide folique (Vit. B9)	200 µg	100 %
Acide gamma linolénique	2,5 mg	-
Acide linoléique	19 mg	-
Acide pantothénique (Vit. B5)	6 mg	100 %
Biotine (Vit. B8)	150 µg	100 %
Cuivre	500 µg	25 %
D.H.A	35 mg	-
Fer	14 mg	-**
Iode	120 µg	80 %
Magnésium	50 mg	16,7 %
Sélénium	30 µg	60 %
Vitamine B1	1,4 mg	100 %
Vitamine B2	1,6 mg	88,9 %
Vitamine B6	2 mg	100 %
Vitamine E	10 mg	100 %
Zinc	10 mg	66,7 %

*AJR : Apports Journaliers Recommandés

** : 100 % DJM (Dose Journalière Maximale)

Laboratoires IPRAD SANTÉ
178 quai de Jemmapes - 75010 PARIS
www.laboratoiresiprad.com

INGREDIENTS :

Capsule : gélatine bovine, humectant : glycérol, colorant : caramel ; huile de tournesol ; huile de poisson ; oxyde de magnésium ; vitamine C ; sulfate de fer ; huile d'ongrée ; sulfate de zinc ; vitamine E ; levure enrichie en sélénium ; huile de soja hydrogénée ; acide pantothénique ; émulsifiant : lécithine de soja ; levure ; gluconate de cuivre ; vitamine B6 ; vitamine B1 ; vitamine B2 ; acide folique ; biotine ; iodure de potassium.

Sans gluten.

Complément alimentaire.

N'est pas un médicament.

CONSEIL D'UTILISATION :

1 capsule par jour.

Il est déconseillé de dépasser la dose journalière recommandée.

Tenir hors de portée des enfants.

A utiliser uniquement en complément d'une alimentation diversifiée.

Distribué par :
COOPER PHARMA
41 rue Mohamed DIOURI
20110 CASABLANCA - Maroc



GESTARELLE G



GROSSESSE ET ALLAITEMENT

Oligo-vitamines . 30 capsules

 Laboratoires
IPRAD

Ferlibo®

Fer liposomal

Ingédients : 180 mg de Lipofér soit 14 mg de Fer élément, stéarate de magnésium, Amidon de maïs. Capsule végétale en HPMC.

Précautions d'emploi : Ne pas laisser à la portée des enfants. Conserver à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Informations nutritionnelles	AJR* % par gélule
Lipofér	100 %

AJR : Apport Journalier Recommandé

236 Boulevard Ghazi, Casablanca, Maroc
contact@doctorboost.ma

Poids net : 12 g

6 111264 960048



DOCTOR
BOOST

Produit par Bioxpect